

Recherches sociographiques



Commentaire

Nicole Gagnon

Volume 26, numéro 3, 1985

Situation de la recherche sur le « Canada français », 1962-1984 II

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056171ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056171ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Commentaire

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagnon, N. (1985). Commentaire. *Recherches sociographiques*, 26(3), 451–455.
<https://doi.org/10.7202/056171ar>

COMMENTAIRE

J'ai certaines réticences à l'endroit de la vision, quelque peu montréaliste, que nous propose Fournier de l'institution sociologique.

1. *Les débats.* Je n'ai pas l'intention d'amorcer ici un débat sur le débat, car la question ne me semble pas cruciale pour l'avenir de la pensée sociologique; je souhaiterais néanmoins que le futur historien de la sociologie québécoise réclamé par Fernand Harvey ne prenne pas trop vite pour acquise cette interprétation de « l'affaire Garigue » qui en fait une sorte de cristallisation de la vieille opposition Québec/Montréal. Laquelle n'est pas une pure fiction, puisqu'elle s'enracine dans la « querelle universitaire » du XIX^e siècle et, plus généralement, dans les vieilles rivalités de notables québécois contre montréalais. Dans le domaine spécifique de la sociologie, toutefois, l'opposition n'apparaît vraiment qu'en 1969, avec la fondation d'une revue concurrente — sans parler de la naissance d'un département concurrent — qu'on peut effectivement envisager comme un compétiteur objectif dans la définition de la « sociologie légitime ».

Quant à l'affaire Garigue, j'aimerais rappeler que le protagoniste s'en est pris d'abord et surtout à l'École de Chicago, par-dessus la tête des sociologues autochtones, et que le seul débat qui ait effectivement eu lieu ne s'est pas déroulé entre Québec et Montréal, puisque ce sont Guindon et Rioux qui ont cru bon de relever le gant. Les lavalliens, à ma connaissance, ont préféré la hauteur du silence, jusqu'à ce que Gérard Fortin, au colloque de 1962, se range partiellement du côté de Garigue, sans lui donner raison et en reléguant la querelle aux poubelles des faux débats. Jusqu'à preuve du contraire, je me permets de considérer cette version de l'histoire comme davantage conforme aux faits. Par ailleurs, je ne fais aucune difficulté pour admettre que cette interprétation s'enracine dans une vision subjective qui me porte à minimiser l'importance de « l'affaire ». Dans des notes de cours distribuées aux étudiants que j'initie à l'histoire de la sociologie québécoise, j'écris même que, la critique de Garigue étant prétentieuse et mal fondée, personne ne l'a prise au sérieux; et que, si l'affaire a pourtant suscité un émoi certain, c'est qu'en brandissant Frégault, Garigue se trouvait à mettre le pied, à son insu sans doute, dans une véritable querelle entre autochtones: celle qui sévissait alors entre les sciences sociales de Laval et les *historiens* de Montréal.

J'ai une divergence de vue analogue sur l'épisode Mascotto. Le ton polémique de celui-ci aidant, Fournier rend un peu vite raison de cette critique en diagnostiquant la « réaction émotive » de l'intellectuel attardé dans le

XIX^e siècle et menacé par la nouvelle dominance des « chercheurs ». Vue du clos où je laboure, la hiérarchisation en train de s'instaurer entre les simples pédagogues et les entrepreneurs en recherche relève des instances extérieures de légitimation ; elle n'a ainsi que peu de relation avec les hiérarchisations implicites internes à l'institution savante. Si on veut conserver l'idée de la relative autonomie du champ scientifique, il faut du moins reprendre ici l'idée d'une « double échelle de stratification ». Et sur celle à laquelle je me réfère, il n'y a pas de relation entre l'importance des subventions de recherche et la « légitimité ». À Laval, les entrepreneurs en recherche sont certes valorisés pour les services qu'ils rendent à l'institution : outre qu'ils contribuent à rehausser la cote départementale en « points d'activité » et, par conséquent, la part des ressources facultaires attribuables à la sociologie, ils procurent du travail aux jeunes produits du département ; leurs dollars sont toutefois de peu de poids en prestige interne aussi longtemps qu'ils n'ont pas débouché sur quelque ouvrage de grande venue sociologique. L'entrepreneur a beau croître en pouvoir et en salaire, c'est toujours le haut théoricien ou le critique grand genre qui, même sans gérer la moindre subvention, donne le ton.

2. *La croissance et le développement.* L'analyse des tendances enregistrées par les statistiques institutionnelles doit effectivement être « menée avec une grande prudence ». Celles que Fournier présente pour Laval illustrent bien l'ambiguïté de leur signification. On constate ici une chute de la proportion des étudiants en sociologie parmi l'ensemble des étudiants en sciences sociales, notamment aux niveaux avancés. Remarquons d'abord que le déclin apparent de la sociologie est en partie attribuable à l'annexion à la Faculté, en 1974, de l'École de psychologie, où les normes de la corporation professionnelle entraînent un gonflement des effectifs étudiants au niveau maîtrise. Les statistiques récentes montrent, par ailleurs, que, selon le critère clé des études avancées, la sociologie à Laval apparaît, pour l'instant, en bonne santé : en 1984 et 1985, l'accroissement des étudiants des cycles supérieurs y a été de 13.7% et 11.8% respectivement, le taux le plus fort de la Faculté. Quant au déclin global de la clientèle de premier cycle, il s'explique d'abord par le développement d'un bacc. général (où la sociologie offre la plus grosse mineure) ; il serait aussi attribuable à la précocité de la sociologie, qui a connu son *boom* démographique au début des années 1970, la vague atteignant plus tard l'anthropologie, les relations industrielles ou la science politique. Or, si l'attraction massive de la clientèle étudiante est un bon indicateur de visibilité, c'est aussi une arme à deux tranchants pour le développement institutionnel. Comment, en effet, mettre en œuvre une véritable stratégie de reproduction et se montrer sélectif si on a six postes de professeurs à pourvoir la même année ?

Fournier raisonne comme si le développement d'une discipline se ramenait à une question de nombre. Pourtant, à son époque d'âge d'or, qui coïncide avec les années de la Révolution tranquille (1959-1964), le département de Laval ne

regroupait que cinq à six professeurs. Les circonstances, bien sûr, ont changé ; néanmoins, avec quelque vingt à vingt-cinq professeurs, un département a aujourd'hui atteint une taille, sinon optimale, du moins amplement suffisante pour permettre sa vitalité intellectuelle. L'enjeu véritable n'est même plus d'éviter la décroissance du nombre de sociologues départementaux ; il est de conserver une possibilité d'embauche à moyen terme et d'assurer la qualité de cette relève. Dira-t-on alors que la sociologie a été dépassée par les autres disciplines fondamentales, ou plutôt que celles-ci se sont chargées à leur tour du poids de la demande étudiante, laissant à celle-là une meilleure possibilité de contrôle sur son développement ?

Si la demande excédentaire en provenance des produits « démocratiques » des cégeps a pu compromettre l'avenir de la sociologie par le recrutement hâtif de professeurs qu'elle a entraîné, il reste que l'enjeu clé des études avancées est à la merci de la demande d'une clientèle plus qualifiée. Or, qu'un docteur en sociologie soit plus aisément vendable dans un département de relations industrielles ou une faculté d'éducation que la réciproque est un facteur d'attraction pour cette clientèle, en même temps qu'un indicateur positif de la position de la sociologie dans le système universitaire. « La sociologie ne peut se développer qu'en donnant », écrit Fournier, faisant référence aux quelque 40% de sociologues universitaires mais hors département. Effectivement ; sauf qu'il s'agit moins de se dépouiller de ses membres que de vendre ses produits hautement qualifiés, tout en se gardant la possibilité d'y effectuer un écrémage, pour répondre aux besoins de reproduction/développement de la discipline.

3. *La crise de la sociologie.* Je suis enfin mal convaincue du diagnostic « multiple et contradictoire » que porte Fournier sur la crise de l'institution. Une science impérialiste devenue une discipline comme les autres ? Une profession associée à la gestion du social devenue une discipline spécialisée dans l'enseignement et la recherche ? Un métier élitiste dégradé en voie de relégation ? Une communauté scientifique repliée sur elle-même et devenue plus autonome ? — ou un ensemble de diplômés disséminés aux quatre vents et regroupés autour de spécialités ? Rien d'exactly cela, à mon sens.

En renonçant à la tentation de l'impérialisme comme à celle du pouvoir, la sociologie n'a fait qu'accéder à un peu plus de lucidité. Car, si les historiens des années soixante ont jugé bon de s'approprier la culture sociologique, ils ne se sont jamais repliés dans la vassalité ; et les politologues, les démographes ou les spécialistes de divers champs du social n'ont jamais cru nécessaire de recevoir de la sociologie leurs orientations. Si l'État, par ailleurs, a su recruter les ressources intellectuelles là où elles se trouvaient, l'âge d'or du pouvoir sociologique ne me paraît guère autre chose qu'un mythe. Lorsqu'elle s'est cru mission de gérer la société — je pense au Rapport Parent, à la société de participation — la sociologie, perdant la faculté d'en être ce que Falardeau appelait « la conscience », s'est peut-être atrophiée.

Il ne fait pas de doute, ensuite, qu'une bonne part de notre clientèle est composée de fonds de paniers de cégeps, refusés ailleurs pour cause de moyenne cumulative déficiente, ou d'adolescents prolongés qui ne savent trop encore vers quoi s'orienter. Nous les équarrissons, nous leur ouvrons des horizons et nous les munissons d'un diplôme, dont la faible valeur marchande concorde assez bien avec la valeur académique, mais qui peut encore les mener à plusieurs choses, pourvu qu'ils en sortent. Parmi ces diplômés, nous ne formons qu'un petit nombre de sociologues, c'est-à-dire, selon la définition opératoire de Fournier, d'enseignants/chercheurs susceptibles d'avoir « une participation effective au développement de la sociologie comme discipline ». Il ne faut donc pas confondre la crise des débouchés, attribuable en bonne part à la saturation des appareils jadis friands de nos produits, et la crise de l'institution, bien que celle-ci ne soit pas indifférente à celle-là. Car, si l'éducation d'une poignée d'étudiants, de qualité intellectuelle souvent médiocre et à qui nous n'avons pas d'emploi à promettre, reste une façon certaine « d'exercer une influence concrète et efficace », on comprend qu'elle apparaisse comme une ambition peu reluisante aux yeux des sociologues « tentés par l'importance » (Vincent Lemieux). D'où la désaffection pour la fonction culturelle de la sociologie et l'investissement dans la grande recherche.

Les sociologues, en outre, ne forment pas une communauté scientifique ; l'absence de débats le met en évidence. Et ils sont collectivement hiérarchisés selon l'appartenance à une niche dominante : les départements qui détiennent le monopole concurrentiel de la reproduction. Les sociologues hors département relèvent d'abord de leur spécialité. Il y a bien l'ACSALF qui s'efforce de regrouper tout le monde en une cité savante ; mais elle attire surtout les praticiens des appareils. Il y a bien la F.C.A.R. et son système d'évaluation par les « pairs » ; loin d'instituer ainsi une instance d'autorité scientifique, elle n'a fait qu'induire de l'extérieur des rapports de concurrence entre institutions. Il y a bien les revues qui tentent de donner existence objective à la sociologie « légitime » ; mais le fait qu'on ait senti le besoin d'en fonder trois montre peut-être que « la » sociologie reste à l'état d'intention.

La sociologie n'a jamais été une discipline spécialisée et c'est structurellement qu'elle n'a pas de territoire propre ; comme l'a souligné Fernand Dumont, elle est née sur un terrain déjà tout entier occupé. Dans le contexte québécois, elle a à maintes reprises donné naissance à de nouvelles spécialisations institutionnalisées : la science politique et l'anthropologie à Laval ; la criminologie et la démographie à Montréal. Le même processus semble en passe de se produire à l'UQAM, avec la technologie sociale. En se dépouillant au fur et à mesure de ses spécialisations, la sociologie s'appauvrit moins qu'elle ne réaffirme son intention propre, qui est celle du général.

La crise de l'institution sociologique me paraît en somme pouvoir difficilement se réduire à une question de statut dans la hiérarchie des disciplines. Elle

se confond plutôt avec celle du savoir fondamental, issue des transformations de l'institution universitaire. Loin de former une communauté relativement autonome, dotée d'une culture propre et de mécanismes de régulation interne, la sociologie est devenue un système de production dispersée. Reliés par des rapports de compétition pour une mythique légitimité, les sociologues « produisent » en surquantité des « connaissances », qu'ils sont impuissants à trier à l'aulne du fondamental et de l'insignifiant, ni même à celle du vrai et du faux. Ils ne savent alors plus ce qu'ils savent collectivement. Crise, non pas seulement du paradigme, mais de l'idée même de discipline.

Nicole GAGNON

*Département de sociologie,
Université Laval.*